



Saint-Jean-Baptiste Saint-Albert

23 juin 2025 dès 15h

- Groupe de musique
- Feu de joie
- Maquillage
- Jeux gonflables
- Alcool (\$)
- Bien d'autres surprises à venir



fête nationale

Un Québec qui rassemble
Au 27, rue des Loisirs



Dans ce numéro :

BABILLARD	... 2
MOT DU MAIRE	...3
ÉLECTIONS MUNICIPALES	...4
MOT DU DÉPUTÉ	... 5
FADOQ	...6
GROS REBUTS	...6
COMPENSATION	...7
PISCINES	...7
ÊTRE UN BON CITOYEN	...7
CFO	...8
FÉLICITATIONS	...9
NUMÉROS UTILES	...9
CHRONIQUE ANIMALE	...13
FABRIQUE	...13
CANARDS ILLIMITÉS	...14
COMITÉ 12-18	...15
SALON ANTIQUAIRES	...15
FADOQ 50 ANS	...16
AL-ANON ALATEEN	...16
INFOS MUNICIPALES	...17
P.V. MAI	...17/ 18/19
AGENDA 3 MOIS	...19



VACANCES

Le journal fait relâche pour les mois de juillet et août. De retour en septembre avec juste des **BONNES NOUVELLES**. Bon été à tous nos fidèles lecteurs.



PAPA

Bonne fête à tous les papas, beaux-papas, papas d'adoption, papas de cœur, papis, papounets, grands papas. Plein d'amour et de joie À vous tous!

Sème la vie!

Centre de prévention Suicide
Arthabaska-Érable

819-751-2205

PARLES-EN TA VIE EST IMPORTANTE

Municipalité de Saint-Albert

stalbert@munstalbert.ca
www.munstalbert.ca
Tél. : 819 353-3300
Fax : 819 353-3313

1245, Rue Principale , Saint-Albert, Québec, J0A 1E0

Page où l'on achète, on annonce, on vend, on collectionne, etc.

Horaire de la cueillette des vidanges et du bac de recyclage

 Juin						
D	L	M	M	J	V	S
		3	4	5		7
8	9	10	11	12		14
15	16	17	18	19		21
22		24	25	26		28
29	30					

HORAIRE DES MESSSES

9h45 01 et 15 juin 2025




BUREAU MUNICIPAL FERMÉ
24 JUILLET 2025
BON CONGÉ À TOUS !


BUREAU MUNICIPAL FERMÉ
1^{er} JUILLET 2025
BON CONGÉ À TOUS !

28 JUILLET
TROISIÈME ÉCHÉANCE
DES TAXES
MUNICIPALES

REMBOURSEMENT - DÉPÔT - PUCE
 Vous avez déménagé?
 Vous ne vous servez plus de votre puce pour avoir accès au gymnase de Saint-Albert?
 S.V.P. Veuillez nous la retourner au bureau municipal.
Nous vous rembourserons votre dépôt de 20 \$!

Cours de YOGA gratuits !
 Animés par Madame Lucie Ramsay
 Les cours seront de **retour le 8 septembre** à la salle du Pavillon. Bienvenue à tous !
 ♥ Renforcement de hanche, genou et abdomen
 ♥ Résorber problème de nerf sciatique

MILIEU AGRICOLE
 Soyez vigilant



PA POLVOIR MOUSSER POLVOIR GRANDES
 Québec 

Le bureau municipal sera fermé du jeudi 17 juillet midi au 3 août 2025 inclusivement



BONNES VACANCES ET SOYEZ PRUDENTS !

GROS REBUTS
2 JUILLET 2025



Date à retenir
22 août Famili-Fête

 **La ligne** 1-888-489-2287
Aide Abus Aïnés

GARDIENNE
 Vous avez besoin d'une petite sortie au cinéma ou au restaurant, je suis disponible pour garder vos enfants. J'ai 13 ans, j'ai mon cours de gardienne avertie et je demeure dans le 8^{ème} rang à St-Albert, à 2 kilomètres du village. N'hésitez pas à m'appeler.
 Mélodie Harvey (819) 353-2208

Journal Communautaire J'À la Bougeotte
 1245, rue Principale, St-Albert, Qué. J0A 1E0
 Courriel : la.bougeotte@hotmail.com
 www.munstalbert.ca
 (onglet vivre à St-Albert, journal communautaire.)

Tirage : 720 exemplaires, 10 parutions / an
 Distribution : St-Albert (gratuit)

POLITIQUE D'INFORMATION

Le journal « J'À la Bougeotte » appartient à la population de St-Albert et chacun peut s'y exprimer librement par des opinions, chroniques, comptes rendus, nouvelles, etc.

La rédaction se réserve le droit de corriger le français, pour une meilleure lecture ou compréhension, et de refuser ou de faire modifier tout article qui ne respecte pas les objectifs du journal.

L'équipe du journal :
 Huguette Routhier, chargée de projet
 Sylvie G. Boisvert, secrétariat.
 Sous-comité de bénévoles
 Le genre masculin est utilisé afin de faciliter la lecture.

Publicité

Carte d'affaires 15,00\$ / parution
 ¼ page 35,00\$ / parution
 ½ page 65,00\$ / parution
 1 page 130,00\$ / parution

Veillez joindre la publicité que vous désirez, le nombre de parutions et votre chèque au nom de Journal Communautaire à l'adresse ci-haut mentionnée. Contactez :
Huguette Routhier: (358-2088)
Sylvie G.Boisvert: (353-2992)

MOT DU MAIRE

Abris d'hiver

Le 8 mai dernier, via un message téléphonique, la municipalité a tenu à aviser les propriétaires que la réglementation municipale prévoit que les abris doivent être retirés au plus tard le 1 mai. Nous constatons une augmentation importante du nombre d'abris installés en permanence. Les règlements interdisant les abris d'auto en toile durant l'été dans plusieurs municipalités sont motivés par des raisons esthétiques et de sécurité. Voici quelques points clés :

Esthétique urbaine : Les abris en toile sont considérés comme moins esthétiques et peuvent nuire à l'apparence générale des quartiers.

Sécurité : Les structures temporaires peuvent devenir instables ou endommagées par les conditions météorologiques, comme les vents forts et les tempêtes. Cela peut poser des risques pour les résidents et les passants. Considérant la puissance des orages qui d'années en années augmente, l'enjeu de sécurité devient prioritaire.

Réglementation : Les municipalités ont des périodes spécifiques où ces abris sont autorisés, généralement du 1er octobre au 1 mai. En dehors de cette période, leur maintien constitue une infraction passible d'une amende. La volonté du conseil est d'appliquer les règlements.

Infraction et pénalité (Article 2.2) : Voici un extrait du règlement dont il est question :

Toute personne qui agit en contravention du règlement de zonage commet une infraction inscrite au chapitre 12 :

a) si le contrevenant est une personne physique, il est passible d'une amende minimale de 750 \$ et maximale de 1 000 \$, plus les frais pour chaque infraction. En cas de récidive, il est passible d'une amende minimale de 1 500 \$ et maximale de 2 000 \$, plus les frais pour chaque infraction ;

Ces règlements visent à maintenir un environnement sécuritaire. Nous sommes conscients que ces installations peuvent avoir leur utilité à longueur d'année. La solution est l'installation d'une structure permanente qui respecte la réglementation. Pour informations, communiquer avec l'inspecteur en bâtiment, M. Samuel Jodoin.

Orientations municipales

L'été est à nos portes et les vacances s'en viennent. Le bureau fermera ses portes comme chaque année durant les deux semaines de la construction. Nous avons un plan de travail que nous suivons avec régularité. Parmi les sujets qui ont été traités au cours des dernières semaines il y a notamment ceux-ci :

Ressources humaines

La municipalité a procédé à l'embauche à temps partiel de Mme Guylaine Bernier qui s'occupera de la comptabilité, elle agira à titre de trésorière adjointe. Cette dernière a une vaste expérience en comptabilité. Elle remplace Mme Suzanne Crête qui avait repris du service lors du départ de l'ex-directrice générale en septembre 2023. Un grand merci à Suzanne pour ton aide précieuse. Rappelons que la municipalité s'est dotée d'un plan stratégique visant un axe de développement dans la communauté et l'ajout de ressources s'inscrit dans ce plan. Et à ce chapitre, il est prévu l'embauche d'une nouvelle ressource à l'automne 2025 qui aura entre autres la responsabilité de travailler au support et au développement communautaire. Cette fonction reste à préciser.

Permis de boisson au pavillon et au bouldrome

Nous avons envisagé mettre à la disposition de tous les utilisateurs de la salle un permis de boisson permanent. Après vérifications, l'acquisition d'un permis par la municipalité engagerait sa responsabilité à titre de détenteur du permis. Ainsi quoiqu'il arrive qui engagerait une responsabilité, c'est la municipalité qui devrait en assumer les conséquences et ce sans avoir été impliqué dans l'organisation de l'activité. La loi prévoit notamment l'interdiction de la vente d'alcool à une personne en état d'ébriété ou mineure. La responsabilité du bon déroulement d'une activité revient aux organisateurs. Il revient à chacune des organisations de se munir d'un permis pour la vente ou pour servir de la boisson lors d'événement. Le coût pour une activité est d'environ 60\$ et le délai d'obtention d'un permis est d'environ deux semaines. Cette situation s'applique à toute personne qui réserve la salle ou le bouldrome pour une activité privée.

Station d'épuration des eaux usées capacité

Une étude a été commandée dans le but d'augmenter la capacité de traitement des eaux usées. Nous anticipons une croissance de la demande au cours des prochaines années et nous avons entamé le processus pour être prêt.

Rencontre intermunicipale

Depuis quelques mois nous tenons avec des municipalités voisines des rencontres afin d'explorer des avenues de collaborations. Il pourrait en résulter des partages de ressources humaines et/ou matérielles. La dernière rencontre a eu lieu le 7 mai. Ont participé à celle-ci des représentantes du ministère des affaires municipales (MAMH). Leur présence avait pour objectif de nous guider dans nos réflexions. La prochaine étape consiste à préparer un inventaire des besoins et à déterminer ceux qui pourraient faire l'objet de coopération. Le but de cette démarche est d'améliorer les services de qualité tout en partageant les coûts.

Rencontre avec le député

Le 12 mai une rencontre a eu lieu avec M Sébastien Schneeberger. Un article dans la présente édition du journal résume les sujets qui ont été abordés.

Départ de Pascale Boilard conseillère

Mme Boilard a assisté à sa dernière séance le 5 mai. Elle était en poste depuis août 2023. Merci Pascale pour ton apport important à l'équipe municipale.

C'est tout pour ce mois-ci. Je souhaite un très bel été à chacun d'entre vous. Si vous avez des questions ou commentaires à me partager, n'hésitez pas, faites une demande au bureau municipal et je vous contacterai. Vous pouvez aussi m'adresser un courriel à poulindom@telwarwick.net.

Tous ensemble, nous sommes les acteurs qui font de Saint-Albert une municipalité fière et vivante.

Dominique Poulin, votre maire.



Élections municipales novembre 2025

Le **dimanche 2 novembre prochain** tous les citoyens de 18 ans et plus seront invités à élire les 7 membres du conseil municipal qui veilleront à l'administration et au développement de votre municipalité pour les 4 années suivantes. Vous pourriez occuper l'un de ces postes!

Raisons pour poser votre candidature

Vous aimez particulièrement votre quartier ou votre municipalité? Vous souhaitez convertir votre attachement en engagement? Vous voulez vivre un nouveau défi professionnel ou tout simplement contribuer positivement à votre milieu de vie? Votre candidature sera la bienvenue. Pour plus d'informations, visitez le site web du gouvernement du Québec : www.electionsequbec.gc.ca

Un guide intitulé « *Poser sa candidature aux élections municipales* » est disponible en communiquant avec le président d'élection de votre municipalité. Les conditions d'éligibilité pour poser sa candidature sont décrites dans ce guide.

Les dispositions et règles à respecter lors d'une élection municipale sont énoncées dans la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

Dates à retenir, élections municipales 2025

DÉPÔT DES CANDIDATURES :

Du vendredi 19 septembre au vendredi 3 octobre jusqu'à 16 h 30.

RÉVISION DE LA LISTE ÉLECTORALE :

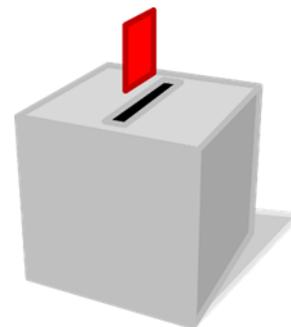
Du samedi 11 octobre au mardi 21 octobre

VOTE PAR ANTICIPATION :

Le dimanche 26 octobre de 12 h à 20 h

JOUR DU SCRUTIN :

Le dimanche 2 novembre de 10 h à 20 h



La personne de référence est la présidente ou le président d'élection de votre Municipalité. Le directeur général et greffier-trésorier de Saint-Albert, M. François Gardner, agira comme président de l'élection 2025. D'autres informations par avis public seront transmises d'ici la tenue du scrutin.



Rencontre avec le maire et le directeur de la municipalité

J'ai eu l'occasion, lundi le 12 mai dernier, de rencontrer votre maire ainsi que votre directeur général, messieurs Dominique Poulin et François Gardner. En compagnie de mon attaché politique Thomas Beaulieu, j'ai pris connaissance des principaux enjeux municipaux soulevés par vos élus. C'est avec grande écoute que nous avons pris note des défis importants de Saint-Albert. Voici un résumé des dossiers dont j'ai pris connaissance.

Station des eaux usées

Le maire et le directeur ont mentionné qu'à court et moyen termes, Saint-Albert devra augmenter la capacité de sa station des eaux usées afin de répondre à un besoin démographique croissant, et ainsi permettre la construction de nouvelles habitations sur son territoire.

Il s'agit d'un projet majeur, pour lequel un apport gouvernemental semble être une nécessité. Les discussions et travaux préliminaires entamés s'effectuent à bon rythme, et je tâcherai d'être présent pour appuyer la municipalité dans la réalisation de ces travaux ! La collaboration entre les différentes instances concernées par le projet figure parmi mes priorités.

Garage municipal et bonification au parc de la rue des Loisirs

Parmi les autres investissements à venir dans la région figurent la construction d'un garage municipal ainsi que l'amélioration du parc situé près de la rue des Loisirs. J'ai tenu à réitérer que des programmes financiers existent ou seront dévoilés sous peu afin que Québec soit impliqué dans la réalisation de ces projets.

L'idée de monsieur le maire et son équipe de profiter de l'agrandissement de la station des eaux usées pour installer un nouveau garage sur le même terrain reflète un fort leadership pour le bien être du village. Dans la même lancée, une cure de jeunesse pour le parc traduit un besoin d'adaptation aux réalités nouvelles.

Circulation des motoneigistes

Un autre sujet a été abordé : celui de la circulation des motoneiges sur la voie publique malgré la présence d'un sentier fédéré traversant la municipalité. Le maire et son directeur m'indiquent que des démarches ont été entreprises par la municipalité cet hiver afin de discuter de l'enjeu, et que la construction d'une traverse sur la rivière constituerait une solution permanente et privilégiée.

Cela me semble être une proposition intéressante, pour laquelle je souhaite mentionner que ce type d'initiative demande généralement l'accord de plusieurs acteurs. Il sera notamment important de formuler un plan solide : mon équipe et moi seront à l'affût des développements dans le dossier. Je tiens à souligner la coopération de tous dans l'entente temporaire prévue pour l'hiver 2025-2026.

Autres points soulevés

La discussion a également porté sur la présence grandement appréciée de la garderie à Saint-Albert, l'approche des élections municipales le 2 novembre prochain et la question des travailleurs étrangers dans les entreprises agricoles. Cette rencontre a été très productive, et rappelle que la collaboration entre les paliers municipaux et provinciaux est importante pour bien comprendre la réalité des citoyens.

En conclusion, je tiens à souligner que mon équipe demeure disponible pour appuyer la municipalité dans ses démarches de développement, ainsi que pour répondre aux différents besoins de chacun d'entre vous.



Drummondville, le 12 mai 2025

Sébastien Schneeberger

Député de Drummond-Bois-Francs

235 rue Hériot, bureau 470, (819) 475-4343



Bienvenue à Guylaine Bernier, nouvelle trésorière adjointe.

Celle-ci est au service de la municipalité depuis quelques semaines déjà. Nous lui souhaitons de se réaliser pleinement au sein de notre municipalité.

Guylaine entourée de Dominique Poulin, maire et de François Gardner, directeur-général et greffier-trésorier.



FADOQ SAINT-ALBERT

À l'assemblée générale d'avril 2025, environ 15 participants seulement. Est-ce que le hockey a pris plus d'importance que cette rencontre???

Après 11 ans de bénévolat à la Fadoq St-Albert, Marie-France Boucher quitte le C.A., mais offre d'aider les nouveaux élus, si besoin il y a. C'est avec émotion qu'elle s'est dit heureuse de son apport au regroupement pendant toutes ces années. Nous soulignons aussi le départ de Simon Fleury, membre du C.A. depuis 13 ans. Merci à vous deux pour votre générosité. Un nouveau conseil d'administration a été élu à l'unanimité. Cependant, un poste d'administrateur est toujours disponible. Si jamais un de nos lecteurs avait de l'intérêt pour ce poste, vous n'avez qu'à communiquer avec un des membres qui se fera un plaisir de vous renseigner.

Huguette Routhier

ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN 2024-2025

- ♥ 7 réunions formelles du CA avec procès-verbal;
- ♥ 2 Réunions Spéciales (Licences Loterie et 50^e anniversaire)
- ♥ 1 Épluchette de maïs au Boulodrome
- ♥ 1 Soirée de Noël
- ♥ 1 Préparation des Paniers de Noël 2024 (CA et Municipalité)
- ♥ 1 Brunch des Placoteux 2025
- ♥ 3 Participations à des rencontres régionales et formations
- ♥ 1 Demande de subvention 2024-2025: Projet non retenu
- ♥ 1 Saison de pétanque été 2024
- ♥ 1 Saison de Pickleball dans la salle communautaire
- ♥ 1 Début de l'activité Vie Active
- ♥ 1 Vente de pain du Partage 2024
- ♥ 1 Assemblé Général AGA 2024
- ♥ 1 Activité Rally au profit de la famille de Karine Lacharité

PROGRAMME D'ACTIVITÉS 2025-2026 CLUB FADOQ

- ♥ DÉBUT DE LA PÉTANQUE ÉTÉ 2025 (13 mai) (Resp. Simon Fleury)
- ♥ PICKLEBALL SAISON EXT. 2024-2025 (Resp. G. Leclair, S. Bussièrre et Luc Beauchesne)
- ♥ 50^e ET ÉPLUCHETTE DE MAÏS 2025 (15 août) (Resp. CA FADOQ)
- ♥ VIE ACTIVE (SEPT 2025) (Resp. Priscille Croteau et Chantal Hamel)
- ♥ PICKLEBALL SAISON INT. 2024-2025 (Resp. G. Leclair, S. Bussièrre et Luc Beauchesne)
- ♥ DÉBUT JEUX DE CARTES (Septembre ?) (Recherche resp.)
- ♥ DÉBUT DE LA MARELLE (Septembre ?) (Recherche resp.)
- ♥ SOUPER-SOIRÉE DE NOËL (5 décembre 2025) (Resp. CA FADOQ)
- ♥ BRUNCH DES PLACOTEUX (15 février 2026) (Resp. CA FADOQ)
- ♥ VENTE DE PAIN DU PARTAGE (1 avril 2026) (Resp. CA FADOQ)
- ♥ ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (AGA) (22 avril 2026) (Resp. CA FADOQ)

***Les activités: cartes et marelle manquent de responsables. Des essais ont été faits le 13 décembre 2024 et au Brunch des Placoteux en février 2025.**

Bonjour tout le monde,
Mercredi le 23 avril dernier, lors de l'assemblée générale annuelle, j'ai pris ma retraite du C.A. de la FADOQ de St-Albert.

Je tiens à remercier très sincèrement tous les membres du comité FADOQ et tous les membres de notre Club de St-Albert, de m'avoir soutenue, encouragée et de m'avoir fait confiance pendant ces 11 années de bénévolat.

Cette expérience a été très enrichissante et très gratifiante pour moi. J'ai donné le meilleur de moi-même en espérant faire une différence dans la vie des gens, car je crois sincèrement que la FADOQ fait une différence dans la vie des gens de 50 ans et mieux.

Je quitte, mais la FADOQ reste tatouée sur mon cœur. Merci et bonne continuité à l'organisation.

Marie-France Boucher

MERCI

C.A. 2025-2026



Gaétan Roy, président
Manon St-Pierre, administratrice
Priscille Croteau, trésorière
Donna O'Brien, administratrice
Sylvie Bussièrres, secrétaire
Ginette Leclair, vice-présidente.



COMPENSATION COLLECTE SELECTIVE. SAVIEZ-VOUS QUE?

La Municipalité recevra en 2025 un montant de 80 951,44 \$ de Recyc-Québec dans le cadre du Régime de compensation pour les services municipaux. Cette mesure gouvernementale a l'objectif d'assurer la récupération et la valorisation des matières résiduelles. En d'autres mots, le compostage contribue à diminuer vos taxes! Plus les citoyens compostent, plus nous sommes gagnants collectivement.

Le régime de compensation est en vigueur depuis 2005. Il s'appuie sur les principes et orientations de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles. Ce régime a toutefois pris fin en décembre dernier. Il est remplacé par le système modernisé de collecte sélective. Ainsi, depuis le 1er janvier dernier, Eco Entreprises Québec (EEC) est le nouveau gestionnaire du système de collecte sélective à la grandeur du Québec.

La collecte sélective modernisée permet de financer à 100 % le service de collecte. Eventuellement, les bacs verts seront remplacés par des bacs bleu. La Municipalité vous informera de ce changement le moment venu. Rappelons que tous les contenants, emballages et imprimés sont acceptés dans le bac de récupération.

Pour plus d'informations, consultez le www.eeq.ca



AUX PROPRIÉTAIRES DES RÉSIDENCES AVEC PISCINE

Citoyens de Saint-Albert Malheureusement, chaque été, des jeunes enfants échappent à la surveillance de leurs parents et sont sujets à des noyades, parfois fatales, dans les piscines résidentielles du Québec.

Ainsi, à l'approche de la saison estivale, le gouvernement du Québec multiplie ses efforts de sensibilisation à la sécurité des piscines résidentielles. Dans ce contexte, il est crucial d'informer les propriétaires de piscine sur les règles à respecter en vertu du « Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles ».

Ce règlement vise essentiellement à contrôler l'accès des jeunes enfants aux piscines résidentielles par des mesures telles que l'installation d'une clôture munie d'une porte de sécurité. Il prévoit également l'obtention d'un permis municipal pour les travaux relatifs à l'installation d'une piscine et à l'aménagement des équipements attenants, tels qu'une terrasse, une plateforme ou une enceinte.

Le gouvernement met à la disposition de la population divers outils permettant de sécuriser une piscine résidentielle selon les normes en vigueur. Veuillez consulter le quebec.ca/piscinesrésidentielles pour obtenir davantage de renseignements ou passez au bureau municipal pour obtenir une copie du règlement.

Il est important de rappeler que les propriétaires des piscines installées avant le 1er novembre 2010 ont jusqu'au 30 septembre 2025 pour mettre aux normes leur installation. Toutes les autres doivent être conformes aux règles.

Samuel Jodoin, inspecteur municipal
Samuel.jodoin@mrc-arthabaska.qc.ca
819 752-2444, poste 4267

**CET ÉTÉ,
JE SÉCURISE
MA PISCINE**

Quebec.ca/piscinesrésidentielles



EN JUIN À SAINT-ALBERT, ÊTRE UN BON CITOYEN C'EST...



- Respecter mes voisins en diminuant le bruit en fin de soirée lorsque je profite des soirées à l'extérieur.
- Entretenir mon terrain sans repousser les débris dans la rue.
- Profiter des parcs municipaux en respectant les règles de sécurité.
- Circuler en respectant les limites de vitesse pour assurer la sécurité de tous.

**Bonne Fête des pères le 15 juin
Bonne Fête nationale du Québec**

Cet avis vous est présenté par la Municipalité de Saint-Albert.

CFQ SAINT-ALBERT

Les membres du Cercle des Fermières remercient la municipalité pour le certificat de reconnaissance dans le cadre de la semaine de l'action bénévole 2025 que nous avons reçu. Ce certificat a été remis lors de la séance du conseil du 5 mai 2025. Monsieur le maire a précisé que le Cercle des Fermières est un organisme qui rallie les femmes et qui permet de transmettre les connaissances des travaux manuels aux nouvelles générations.

Nous soulignons également le départ de Laurianne Verville à titre de présidente. Elle a œuvré comme présidente au sein du Cercle de Saint-Albert pendant quelques années. Des remerciements lui sont adressés pour ses bons services.

Lors de la reprise des activités en septembre prochain, ce sera Caroline Bourgeois qui deviendra présidente. Nous la supporterons dans ce rôle auprès de nos membres.

La bénévole de l'année est Francine Jalbert. Elle a su relever avec brio le défi d'être la nouvelle secrétaire du mouvement.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouvelles membres qui se sont jointes à nous en cours d'année. Les activités reprendront en septembre mais les métiers à tisser continueront d'être en fonction. Merci beaucoup et bon été à toutes.

Sylvie Bouchard, préposée aux communications



Denise Carignan, Sylvie Bouchard et Laurianne Verville en compagnie de Dominique Poulin, maire.



Nicolas Desrochers

Propriétaire

819-352-8316

excavation.nico@gmail.com

www.excavationnico.ca



- Excavation
- Drain français
- Terrassement
- Nivellement de terrain
- Système septique
- Urgence



RBQ 5832-0086-01

Cahier de services



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

Sébastien SCHNEEBERGER
DÉPUTÉ DE DRUMMOND-BOIS-FRANCS

819 475-4343
235, rue Heriot, bur. 470
Drummondville (Québec) J2C 6X5
sebastien.schneeberger.drumsnat@assnat.qc.ca

CLINIQUE D'ORTHOTHÉRAPIE
JEAN BOISSONNEAULT



134, rue St-Jean Baptiste,
Victoriaville, Qué. (819) 752-2126

Autobus
Kirouac
819 353-2495 inc.

Linda et Diane Kirouac
propriétaires



Transport scolaire | Location d'autobus
1174, rue Champoux, St-Albert QC J0A 1E0

Toilettage
Entre Chien & Lou



20 rue Desharnois, Saint-Albert
819-740-0328
*sur rendez-vous seulement
www.mmelou.com

Marie-Lou Lambert, Styliste Canin

Félicitations

À Monsieur Éric Lefebvre pour sa victoire lors des élections du 28 avril dernier. Celui-ci représentera le comté d'Arthabaska à Ottawa au sein du Parti Conservateur du Canada. Bonne chance dans ses nouvelles fonctions.



À Pivoinerie Lili (entreprise de St-Albert) qui a remporté le prix pour l'entreprise agroalimentaire présenté par Vivaco groupe coopératif lors du gala annuel: le Panthéon de la performance.



Ferme florale
qui sème du bonheur

Numéros sans frais utiles pour aînés et/ou familles

Toute urgence..... 911	Centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes (Ministère de la Santé et des services sociaux) NO1 877 767-2272
Info-Santé, info-social..... 811	
Le 811: trois options pour des besoins différents:	
Option 1: Info-Santé pour des conseils en santé	
Option 2: Info-Social pour des conseils psychosociaux	
Option 3: Guichet d'accès à la première ligne.	
Le centre d'entraide Contact de Warwick 819-358-6252	Maison d'hébergement pour femmes..... 819-795-3444
Ligne Aide Maltraitance Adultes Aînés..... 1 888 489-2287	Info-Aide violence sexuelle..... 1 888 933-9007
Ligne Info-aidant..... 1 855 852-7784	Travailleur de milieu pour personnes aînées. 819-758-4188
Autorité des marchés financiers..... 1 877 525-0337	Rouli-bus: transport adapté et collectif..... 819-758-5959
Fadoq..... 1 800 828-3344	Tel-Jeunes..... 1 800 263-2266 (de 6h à 2h)
	Ou..... 1 514 600-1002 (texto de 8h à 22h30)

Cahier de services

SOUDURE CRÊTE INC

1276 rue Principale
St-Albert, QC
Cour arrière (Engrais Ducharme) Porte 1 et 2

ENTRETIEN MACHINERIE AGRICOLE
ET SEMI-REMORQUE
SOUDURE TIG, MIG (ACIER, ALUMINIUM, INOX)
MAINTENANCE SUR SYSTÈME HYDRAULIQUE
ET PNEUMATIQUE
FABRICATION, USINAGE, CONCEPTION

819-353-2655 / admin@souduregc.ca

OLIVES & PIMENTS

farcis à la main

OLIVE & PEPPER
hand stuffed

ALIMENTATION EN GROS
ET AU DÉTAILS
WHOLESALE FOOD AND RETAIL



Alexandre Bergeron
ARTISAN, PROPRIÉTAIRE
OWNER

olivier.del.mondo@gmail.com
819 806.2766

olivierdelmondo.ca



TOURIGNY CONSTRUCTION

Construction-Rénovation-Toiture

- Construction et rénovation
- Redressement de bâtiment
- Revêtement extérieur
- Finition intérieure
- Porte et fenêtre
- Toiture

David Tourigny propriétaire
819-552-7069

RBQ: 5833-2925-01

David.tourigny55@hotmail.com



NOUVEAU ET UNIQUE EN RÉGION FOREUSE DE PUIITS SUR CHENILLE

FORAGE A DOUBLE ROTATION :
MEILLEUR SCÈLEMENT AU ROC
MEILLEUR QUALITÉ D'EAU
FOREUSE PLUS COMPACT ET PLUS LÉGÈRE

100%
fait au
Québec

819-758-6468 OU 1-800-567-5829

Puitbec GROUPE

www: puitbec.com



RBQ: 8327-6683-50

- Produits fumés
- Viandes - Poissons
- Fromage - Jambon

- Viandes fraîches
- Produits maison

- Épicerie
- Essence

CLAUDE ET JEAN LACHARITÉ

• LES MARCHÉS •

Tradition

OUVERT 7 JOURS / 7 DE 7h à 21h

Tél.: (819) 353-3050

1227, Principale - St-Albert Qc J0A 1E0



CLAUDE ET JEAN LACHARITÉ

• LES MARCHÉS •

Tradition

OUVERT 7 JOURS / 7 DE 7h à 21h

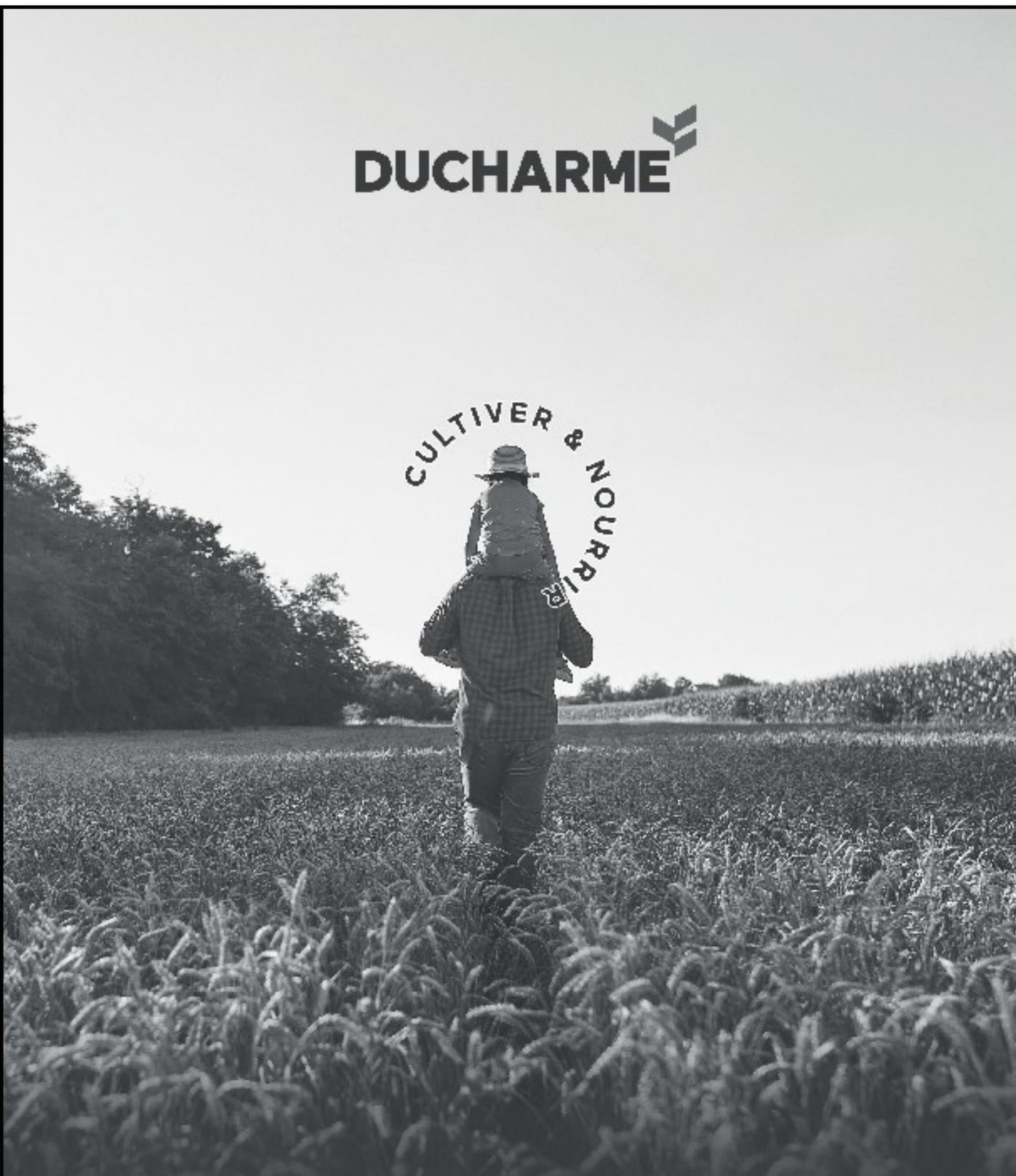
Tél.: (819) 353-3050

1227, Principale - St-Albert Qc J0A 1E0



DUCHARME

CULTIVER & NOURRI



www.groupe Ducharme.com

Victoriaville | Saint-Théodore-d'Acton | Racine | Saint-Albert | Saint-Narcisse

Cahier de services

CLINIQUE D'ORTHOTHÉRAPIE
Élise Morin
Massothérapie-Kinésithérapie-Orthothérapie



Soulagement douleurs/raideurs musculaires-articulaires -
Diminution des effets du stress/anxiété sur le corps -
Apaisement des douleurs chroniques -

sur rendez-vous 819.604.1945

Membre de 

Passion
Truffe & Moustache
Toilettage professionnel pour chats et chiens



Diane Paquet
Tel: 819.353.1300
Cell: 819.302.1300

9, 5^e Avenue, St-Albert
Sur rendez-vous seulement

Spécialisation TCAP & Certification ZAP

MONUMENTS Gagnon
Alain St-Pierre
REPRÉSENTANT



☎ 819 350 - 5801
✉ alain.stpierre1961@gmail.com
📍 Centre-du-Québec

- DIRECTEMENT DU FABRICANT -

Monuments • Columbariums • Lettrage et restauration • Urnes funéraires

DEGRANDPRÉ
PUITS - POMPES - TRAITEMENT D'EAU

WARWICK | VICTORIAVILLE | DRUMMONDVILLE
1, ROUTE 116 EST | 389, BOUL. DES BOIS-FRANCS N | 5224, BOUL. ST-JOSEPH

819 751-3286 **GROUPEDGP.COM**
info@groupeedgp.com RBQ : 8335-7996-13

Sandra Hamel
TRA-Certifiés^{MD}
(thérapeute en relation d'aide par l'ANDC^{MD})
pour adultes, adolescents et enfants.



✉ sandrahameltra@gmail.com
☎ 819-552-9584 (Appel & texte)

Captz le moment présent.

C'est apprendre à être en relation à soi et avec les autres.
C'est vouloir une plus grande connaissance de soi.
C'est harmoniser corps/coeur/tête.



DG
Notaires

ME NOÉMI DROLET
Notaire
Conseillère juridique

n.drolet@notarius.net

Tél. : (819) 758-7404 58, boulevard Labbé Sud
Télec. : (819) 758-0156 Victoriaville (QC), G6S 1B5

Jh'
Entretiens Ménager
Joanie Houle Facebook



Ménages résidentiel et commercial
Prix abordable

Entretiensjoaniehoule@outlook.com
819-806-1855
St-Albert

INDUSTRIE **RT** INC.

Julie Ross et Samuel Tardif
Propriétaires



819 604-2484
industriert@outlook.com
16, rue Doris Victoriaville, Qc G6R 1J5

N'hésitez pas à encourager nos publicitaires, ce sont des entreprises de chez-nous.

♥ Fabrication de matériel apicole
♥ Restauration de chaises
♥ Peinture et rembourrage

À votre service !

CHRONIQUE ANIMALE LE BEAU TEMPS ET VOS ANIMAUX.

Le mois de juin au Québec marque le début d'une saison estivale idéale pour partager des moments privilégiés avec nos compagnons à quatre pattes. Les journées s'allongent, les températures se réchauffent et les occasions de sorties en plein air se multiplient. De nombreuses plages, comme celle du parc-nature du Cap-Saint-Jacques à Montréal ou la plage des Cantons à Magog, accueillent les chiens en laisse, offrant ainsi des lieux parfaits pour se rafraîchir et se détendre ensemble. Pour les amateurs de randonnées, des parcs tels que le parc régional des Chutes Monte-à-Peine-et-des-Dalles ou le parc national du Mont-Orford proposent des sentiers accessibles aux chiens, permettant de découvrir la nature québécoise en toute complicité.

Cependant, la chaleur estivale comporte aussi des risques pour la santé de nos animaux. Il est essentiel de veiller à leur bien-être en évitant les promenades aux heures les plus chaudes, en s'assurant qu'ils aient toujours accès à de l'eau fraîche et en protégeant leurs pattes des surfaces brûlantes comme l'asphalte. De plus, les feux d'artifice, fréquents lors des célébrations estivales, peuvent être source de stress pour les chiens et les chats. Il est recommandé de les garder à l'intérieur dans un environnement calme et sécurisé durant ces événements.

Pour ceux qui souhaitent vivre des expériences uniques, le Québec offre une variété d'activités originales. Des séances de yoga avec son chien, appelées "Doga", sont proposées dans certains studios, offrant un moment de détente partagé. Les amateurs de

photographie peuvent profiter des paysages pittoresques du parc du Bois-de-Coulonge ou du Domaine Cataract à Québec pour réaliser de magnifiques clichés avec leur animal. Enfin, des événements comme le Woopaw Fest à Montréal réunissent les passionnés de chiens autour d'activités ludiques et de découvertes. En somme, le mois de juin est une période idéale pour renforcer les liens avec nos fidèles compagnons tout en explorant les richesses du Québec.

Texte généré par ChatGPT

Madame Lou,

votre chroniqueuse animale

Texte et image générés par ChatGPT



PAROISSE MARGUERITE-BOURGEOYS

Cimetière de Sainte-Elizabeth de Warwick

AVIS DE RECHERCHE

À toutes les familles qui ont une concession de lots au cimetière de Sainte-Élizabeth, dans la section la plus ancienne du cimetière (du côté est de l'allée centrale). Un certain nombre de lots de cette section dite ancienne (rangées A-B-C-D-E-F et G du cimetière) ne sont plus identifiés (aucun monument, aucune identification) et aucune trace d'un concessionnaire ou d'un nom de famille n'est retrouvé dans nos dossiers. Certains de ces lots sont ornés d'une petite croix de bois qui furent enlevées parce que trop abîmées.

Si vous possédez des documents qui pourraient nous permettre d'identifier certains emplacements, ou si vous croyez que votre famille pourrait avoir encore des droits sur ces lots, veuillez nous en aviser le plus tôt possible.

Suite à cet avis de recherche

Après une période légale de quatre-vingt-dix jours, soit le 5 octobre 2025, conformément à l'article 28 de la loi sur les compagnies de cimetières Catholiques Romains, les lots de cette section du cimetière qui n'auront pas été identifiés, seront rendus disponibles pour être concédés par la fabrique à de nouveaux concessionnaires.

Le comité du cimetière de Sainte-Élizabeth
Paroisse Ste-Marguerite-Bourgeoys.

Rollande P. Chaput (819) 358-2146



INSCRIPTIONS—ÉVEIL À LA FOI

Kingsey Falls, St-Albert, Ste-Élizabeth, Ste-Séraphine, Ste-Clotilde

Les rencontres débuteront en septembre 2025

Votre enfant doit être âgé d'au moins 8 ans et être en 3^e année d'ici le 30 septembre 2025

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS

TÉLÉPHONE: (819) 358-2221 demandez Colombe

COURRIEL: colombe.luneau@gmail.com

PAGE FACEBOOK: «Unité Pastorale Notre Dame des Monts et Sainte Marguerite Bourgeoys»

En message privé, écrivez la raison de votre message et laissez vos coordonnées.

Canards Illimités: Sur le nez! Suite de l'article de mai

Bob m'a accueilli et présenté Donald. Dans la faible lueur du matin, ils pouvaient tous deux lire sur mon visage ma désolation du retard. J'ai serré sa main gantée avant de me trouver une place sur le banc et fermer la porte de la cache. Une fois de plus je me suis excusé et Bob de sa façon polie me dit qu'il n'y avait rien là et de ne pas m'en faire avec ce léger retard. J'ai rapidement sorti mon fusil de son étui et vu que deux autres fusils étaient déjà appuyés contre la tablette en avant de la cache, chargés et prêts à faire feu.

Nous avons parlé en chuchotant pendant que je me préparais dans mon coin de la cache mais je me sentais toujours comme un étranger à cause de mon retard. Pendant que la lumière s'élevait, Bob chuchota qu'il y avait quatre beaux gros canards qui barbotaient dans l'eau en avant de la cache. Il regarda à sa montre et nous confirma que c'était le moment de commencer à tirer.

On s'est accroupi et avons surveillé les canards qui s'étaient envolés et se trouvaient maintenant à environ soixante-quinze verges de nous. J'ai alors porté l'appeau à ma bouche et laissé aller huit ou neuf notes bruyantes. Une chose merveilleuse s'est alors produite. Les canards ont gonflé leurs ailes, tourné vers nous et se sont dirigés sur nos appelants. Ils ont effectué un grand cercle et nous avons continué à doucement souffler dans mon appeau pendant qu'ils planaient vers nous. En finissant leur boucle en arrière de la cache, j'ai laissé aller un appel de retour. Les canards ont fait volte-face et tendu les ailes pour se jeter à travers les appelants.

Nous les avons tirés juste au-dessus des appelants, quatre formes sombres dans une demie lumière et en un rien de temps, tous les quatre flottaient à l'eau le ventre en l'air et ne bougeaient plus. Bob a envoyé son chien Roxy pour récupérer deux des quatre canards et j'ai envoyé Sarcelle pour les deux restants. Les quatre canards accrochés l'arrière de la cache nous avons repris nos places sur le banc. Le vent sifflait au-dessus de nos têtes et de gros flocons de neige continuaient à tomber pendant qu'à l'horizon une lumière rose se pointait. Donald se pencha vers l'avant et me pointant de sa main gantée me dit «*C'était un appel pour les canards, je pense laisser mes appeaux dans le sac aujourd'hui.*»

Je l'ai remercié, lui ai dit que j'étais désolé de juste arriver à la dernière minute et commencer avec mes appeaux à canards et j'ai ajouté que j'étais heureux que ça ait fonctionné si bien. Finissant ma phrase, voilà qu'un autre groupe de canards se dirige vers nous. Bob chuchota de nous écraser dans la cache, j'ai repris mon appeau et encore une fois le groupe de canards mélangés, Malards et Noirs, a réagi aux premiers appels. Ils ont tourné dans le vent juste au bout des appelants et le premier canard s'est jeté à l'eau en éclaboussant, on s'est levé les trois en même temps et avons tué trois marlards mâles et un canard noir qui flottaient à quelques verges de dans un tourbillon de neige. Après le tir, Roxy et Sarcelle se sont divisés la récupération des canards.

Nous finissions à peine d'accrocher les quatre derniers canards à l'arrière de la cache que déjà il en arrivait d'autres au-dessus de nous et des appelants. Ils se déplaçaient par petits groupes à l'horizon quand soudain un groupe de Malards et de Pilets est apparu à travers la neige qui tombait toujours, à environ deux cents verges de nous. Bob et Donald fouillaient dans leurs sacs et leurs poches pour des munitions alors j'ai lancé un long appel pour attirer leur attention. C'était une de ces journées qu'aux premiers sons de l'appeau cela captait leur attention un peu comme s'ils étaient hypnotisés. Trois autres gros canards se sont dirigés vers nos appelants. Je les ai fait descendre au niveau de l'eau avec un mélange d'appels d'alimentation et de sifflements de Pilets. Dans les secondes qui ont suivi, un autre Malard et deux Pilets leurs poitrines blanches sur la surface grise du lac flottaient sans bouger.

Encore une fois Donald m'a félicité pour ma façon de manipuler l'appeau, je l'ai remercié : «Ce n'est pas moi» je lui ai dit «les canards ont hâte de nous connaître et les vagues sur les glaces qui flottent semblent les hypnotiser. Ils cherchent sûrement notre compagnie ce matin, je suis persuadé que n'importe qui pourrait les attirer dans les appelants ce matin avec ces condi-

tions.» Personnellement, j'appréciais grandement les résultats de mon travail avec les appeaux. C'est comme si chaque fois que je soufflais et que quelques notes sortaient, les canards revenaient pour se jeter parmi les appelants.

Néanmoins, quand une petite bande de canards a longé la rive, j'ai essayé de laisser la chance à Bob en l'encourageant à utiliser ses appeaux. Comme les canards passaient à proximité, il a lancé une note à la perfection mais les oiseaux n'ont jamais ralenti. Il a laissé tomber son appeau et s'est retourné de la bande de canards. Je ne pouvais résister et j'ai lancé un appel de retour dans leur direction. Comme j'étais pour dire à Donald comme d'autres journées les canards ne sont tout simplement pas intéressés, j'avais encore mon appeau aux lèvres que six petits Garots ont surgi de l'arrière de la cache et sont lentement descendu vers nous et les appelants. Nous en avons descendu trois au-dessus des appelants. Bob en en abattu un autre qui essayait de s'enfuir vers l'arrière de la cache. Les chiens, recouverts de glace et de la neige sur la tête ont ramené les quatre canards que nous avons accrochés avec les autres. Il y en avait maintenant la moitié de la longueur de la cache. Donald a ramassé les cartouches vides sur le plancher de la cache et, comme je reprenais ma place, il secouait la tête et m'a dit : «*tu vois c'est toi.*» Bob n'a pas pu faire tourner ces Garots mais tes appels étaient comme de la magie.»

Bob se plaignait, s'est essuyé les yeux et a applaudi dans ma direction. Je lui ai fait un petit sourire. Se pendant vers l'avant de la cache, Donald a tendu son index et a fait un geste d'un côté et de l'autre de son nez et a demandé : «portes-tu cette chose sur le nez pour un meilleur contrôle de ta respiration quand tu souffles dans ton appeau ou quoi?»

J'ai senti ma figure rougir de gêne quand j'ai réalisé que j'avais oublié d'enlever la bande nasale de mon nez quand je m'étais levé, je la portais toujours. Avant que je n'aie le temps de répondre, Donald cria «des plongeurs, baissez-vous!»

Une demi-douzaine de Garots ont rapidement traversé en avant de la cache dans un son déchirant quand ils ont tourné vers la surface glacée où l'eau libre se terminait. Juste après leur passage, j'ai lancé un simple appel de canards plongeurs et les voilà qu'ils se retournent comme des avions lors d'un pageant aérien. Sans quitter les canards des yeux en les surveillant de son côté de la cache, Bob murmura : «je dois admettre, ses appels sont incroyables aujourd'hui. Penses-tu que ce tu as sur le nez y soir pour quelque chose?»

Les Garots ont volé au-dessus des appelants de plongeurs, courbé leurs ailes et étendu les pieds vers l'avant. Pour terminer notre avant-midi à la perfection, Bob, Donald et moi nous sommes levés au même moment et avons chacun descendu un Garot ce qui complétait nos limites avec des trois coups de feu.

Nous avons ramassé les appelants et avons péniblement fait plusieurs voyages à nos véhicules pour charger tous les équipements et les fruits de notre chasse. Les chiens exténués se sont affairés dans leur cage. Après les poignées de mains, j'ai reculé mon camion sur la route, Donald m'a crié dans le vent «*tu n'as jamais dit qu'est-ce que tu avais sur le nez?*»

Pour un moment, je pensais lui dire que la bande nasale n'avait rien à voir avec les succès de ce matin, mais ça avait été une chasse extraordinaire, j'ai fait semblant de ne pas avoir entendu avec le vent, j'ai souri et lui ai envoyé la main en partant. Plus tard, sur la route, j'ai retiré la bande nasale de mon nez et l'ai collée sur le tableau de bord du véhicule. Je suis revenu à la maison dans la neige, les appeaux accrochés au miroir.

Yves Bergeron, bénévole
Canards Illimités Canada



COMITÉ 12-18

La fin de semaine de Pâques en fut une de réjouissances pour 12 jeunes de divers comités 12-18 de la région qui ont participé à une sortie. Les adolescents se sont réunis dans un chalet à Val-Joli. Piscine intérieure, table de pool, spa et différents jeux étaient au rendez-vous. Je peux vous assurer que les jeunes se sont beaucoup amusés et en ont profité pour socialiser avec les membres des autres comités.

Du 17 au 18 avril dernier, 3 jeunes de notre comité ont participé au Camp des Recrues qui s'est déroulé dans les locaux de la municipalité de Val-Alain.

Ce camp unique a offert au jeunes leaders de 12 et 13 ans l'opportunité de participer à des ateliers axés sur l'estime de soi et l'utilisation des réseaux sociaux.

Encadrés par deux intervenantes qualifiées, ces leaders recrues ont vécu une expérience riche en émotions, les amenant à se questionner, à mieux se découvrir, à développer des compétences précieuses pour renforcer leur estime personnelle en plus de faire leurs premiers pas dans l'aventure de Partenaires 12-18



Cédric Ouellet, intervenant



«Pour croire en soi, il faut d'abord que quelqu'un ait cru en nous.»

Pierre Légaré, humoriste 1949-2021



Samedi 7 juin 2025

8h à 10h

Matinée VIP. Dénichez des trouvailles avant l'ouverture au grand public! 25\$* en prévente et 30\$ sur place (accès au Salon avant le grand public avec viennoiseries et mimosa, jardins, musée, encan, pour les 2 jours!)

10h à 17h

Ouverture du Salon pour le grand public

20\$* pour l'entrée (accès aux Salon, jardins et musée)

Dimanche le 8 juin 2025

10h à 14h

Ouverture du Salon pour le grand public

14h30 Encan

20\$* pour l'entrée (accès aux Salon, jardins, musée et encan.

* Prix d'entrée avant taxes

Salon des antiquaires et collectionneurs

de Kingsey Falls



7-8 JUIN 2025

Sous la présidence d'honneur de Mario Jean



7 JUIN 2025

MATINÉE VIP DE 8 h à 10 h

+ NOUVEAU MUSÉE

EXPOSITION SUR LA FONTE

Le Salon dans un jardin botanique!

Chers membres du club FADOQ

De St-Albert

Venez célébrer en grand nos 50 ans!

Le 15 aout 2025 14 h 30

Au Boulodrome de St-Albert

Menu élaboré par votre conseil d'administration. Maïs, hotdogs et petites douceurs vous seront servis gratuitement.

Apporter vos chaises et vos consommations.

Musique et animation par Christian Vincent

À cette occasion, il vous sera possible de renouveler votre carte de membre FADOQ.

Une invitation de votre C.A du club de la FADOQ de St-Albert.

Gaétan Roy

Ginette Leclair

Priscille Croteau

Sylvie Bussière

Manon St-Pierre

Donna O'Brien

Il n'est pas nécessaire de boire pour souffrir de l'alcoolisme!

Êtes-vous bouleversé, nerveux et déprimé?
Souffrez-vous d'insomnie?
Êtes-vous envahi par la crainte?
Vous trouvez-vous à plaindre?
Déclinez-vous les invitations aux réunions familiales? Sociales?
Faites-vous souffrir les autres à cause de vos frustrations?
Éprouvez-vous du ressentiment?
Mentez-vous et cherchez-vous à cacher le problème d'alcool?
Avez-vous honte de votre situation?

**IL Y A DE L'AIDE POUR VOUS,
DANS AL-ANON ET ALATEEN.**



**Appelez 1 (888) 425-2666
Du lundi au vendredi de 8h à 18h
Ou appelez localement au (819) 740-8385**

De l'aide et de l'espoir pour les familles des alcooliques.
Êtes-vous préoccupé par la consommation excessive d'alcool d'une autre personne?
Vous n'êtes pas seul, Al-Anon et Alateen peuvent vous aider.
Pour plus de renseignements sur les réunions, composez le: 1-888-425-2666
Ou visitez le site web al-anon.org

NOTEZ BIEN

Un avis écrit de Gaudreau sera envoyé aux propriétaires précisant les dates où la vidange se fera à leurs adresses respectives, permettant à ceux-ci de préparer adéquatement leurs installations pour faciliter l'accès.

Merci de votre bonne collaboration.

PROGRAMME DE VIDANGE DES
INSTALLATIONS SEPTIQUES
DANS LA MRC D'ARTHABASKA

SAINT-ALBERT

FOSSESARTHABASKA.CA



La période de vidange des installations septiques aura lieu du 7 au 18 juillet et du 4 au 15 août

PRÉPARATION DES NOUVEAUX RÔLES D'ÉVALUATION TRIENNAUX*

- Saint-Albert

Prendre note qu'un représentant de l'évaluation municipale de la MRC d'Arthabaska pourrait visiter votre domicile du lundi au samedi afin de maintenir l'inventaire à jour.

La *Loi sur la fiscalité municipale (L.F.M., art. 36.1)* oblige la Direction de l'évaluation à s'assurer, au moins une fois tous les neuf ans, de l'exactitude des données en sa possession. Les propriétés qui n'ont pas fait l'objet d'un permis de construire ou qui n'ont pas été visitées à la suite d'une vente sont donc visitées au moins une fois dans le cadre de ce programme de vérification des données du dossier de propriété.

* Le prochain rôle d'évaluation triennal sera déposé cet automne pour le rôle 2026-2027-2028. Les évaluations seront effectuées en fonction du marché au 1^{er} juillet 2024.

**MRC
ARTHABASKA**

MRCARTHABASKA.CA/EVALUATION-FONCIERE
819 752-2444 p. 4261
OU CONTACTEZ VOTRE MUNICIPALITÉ

SERVICE DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE



Procès-verbal Municipalité Saint-Albert Mai 2025

Il est possible de consulter les procès-verbaux et les règlements au bureau municipal durant les heures d'ouverture ou sur le site WEB de la municipalité: munstalbert.ca

COPIE NON OFFICIELLE.
À être entérinée par le conseil à la séance du 2 juin 2025
Municipalité de Saint-Albert
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALBERT LE 5 MAI 2025 SOUS LA PRÉSIDENCE DE MONSIEUR DOMINIQUE POULIN, MAIRE.
Tous les élus sont présents à cette séance formant le quorum sous la présidence de Monsieur Dominique Poulin, maire. Monsieur François Gardner, directeur général et greffier-trésorier, assiste à titre de secrétaire de la séance.

OUVERTURE

Au début de la séance, le maire, M. Dominique Poulin, remet à Mmes Laurianne Verville, Sylvie Bouchard et Denise Carignan, représentantes du Cercle des Fermières de Saint-Albert, un certificat de reconnaissance dans le cadre de la Semaine de l'action bénévole 2025. Ensuite, il salue la présence de Mme Guylaine Bernier, nouvelle trésorière adjointe au bureau municipal.

MOT DU MAIRE

Il souhaite la bienvenue à cette séance du conseil. Il rappelle les règles de fonctionnement des séances du conseil au sujet des interventions des gens de l'assis-

tance.

Politique familiale sondage

Dans le cadre du renouvellement de la politique familiale un sondage est en cours. Il s'adresse aux familles du territoire. Vous êtes invités à y répondre d'ici le 23 mai prochain. Vous retrouvez le sondage sur la page Facebook de la municipalité. Il est également possible d'obtenir une copie papier en vous présentant au bureau municipal durant les heures d'ouverture. Ce sondage permettra au comité responsable de la démarche de soumettre, au conseil municipal, un plan d'action pour les 3 prochaines années avec l'objectif de répondre aux

besoins des familles. En participant, vous courez la chance de gagner un chèque cadeau de 50\$ dans un commerce de la municipalité, au choix du gagnant. Le comité de la politique familiale vous remercie de votre participation.

Dossier circulation motoneige

Au début de l'hiver dernier, à la suite de commentaires reçus de citoyens concernant des problèmes liés à la circulation des motoneiges au cœur du village, la municipalité, en accord avec le président du club Alleghanish, a autorisé le déplacement de la circulation par la rue Principale Ouest. Considérant qu'il s'agissait

Procès-verbal Municipalité Saint-Albert Mai (suite) 2025

d'une solution alternative et temporaire, nous avons tenu une rencontre avec le président du club, la Sureté du Québec et les représentants du ministère des Transports. Ceux-ci ont refusé cette alternative pour des raisons de sécurité. Pour ce qui était de circuler au centre du village, le ministère a mentionné qu'il n'avait pas autorisé la circulation de motoneige sur la Principale, ni sur le pont, ni la traverse de la route 122 vers la rue du Couvent, la demande ne leur ayant jamais été faite. Il en résultait que la municipalité ne pouvait pas autoriser la circulation sans l'autorisation du ministère. Cela aurait engagé une responsabilité qui n'aurait pas été couverte par notre assurance responsabilité. Pour cette raison toute circulation a été interdite dans le village. Heureusement le sentier fédéré a bénéficié de conditions favorables pour circuler sur la rivière sans emprunter le village. Le dossier est demeuré actif afin de trouver une solution, le retour par le centre du village n'étant pas exclu sous conditions. Nous avons revu le dossier et nous voulions nous assurer que les résidents auraient leur mot à dire sur le retour du sentier dans le village comme alternative au sentier fédéré. Après consultation, le conseil a rencontré le président du club le 29 avril dernier. La discussion a porté sur les irritants qui avaient été identifiés. Des solutions ont été suggérées et acceptées de part et d'autre. Au terme de cette entente, la municipalité appuiera le club Alleghanish dans sa demande auprès du ministère pour obtenir l'autorisation de la circulation sur la rue Principale et sur le pont pour la saison 2025-2026.

En conclusion, les membres du conseil n'ont jamais voulu s'opposer à la circulation des motoneiges. Nous sommes demeurés attentifs aux commentaires des citoyens impliqués, soit comme utilisateurs soit comme résidents. Mais je considère que le point sur la responsabilité que nous assumons était à lui seul suffisant pour justifier la restriction de passage qui a été faite pour l'hiver dernier. Un accident aurait causé énormément de tort pour la municipalité. On ne peut pas nous reprocher d'avoir été prudent. Vue de l'extérieur ce n'est pas évident mais le temps passe et les choses s'éclaircissent. Espérant que cette expérience aura été bénéfique pour tous.

Dominique Poulin

2025-05-073 1. ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 MAI 2025

Il est **proposé** par M. Nicolas

Labbé et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

Adoptée.

2025-05-074 2. PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 AVRIL 2025

Les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 avril 2025. Ils renoncent à la lecture du procès-verbal.

M. Francis Lacharité **propose** d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 avril 2025.

Adoptée

2025-05-075 3. AUTORISATION DES DÉBOURSÉS D'AVRIL 2025

Le directeur général et greffier-trésorier a déposé aux membres du conseil la liste des comptes pour la période du 1er au 30 avril 2025 de la Municipalité de Saint-Albert, totalisant un montant total de 212 784,44 \$ ainsi que le journal des salaires pour cette période.

M. Jean-Philippe Bibeau **propose** que les comptes énumérés soient approuvés et payés, conformément à la liste remise aux membres du conseil. **Adoptée**

Voir site web de la municipalité pour le détail.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

Un citoyen demande si la circulation accordée aux motoneigistes correspond aux rues autorisées pour les véhicules tout terrain (VTT). On lui répond que c'est le cas mais que pour le ministère des Transports les VTT et les motoneiges sont considérés différemment.

2025-05-076 5. ADOPTION DU RÈGLEMENT 2025-03, OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

L'occupation du domaine public représente l'utilisation par un tiers d'un terrain appartenant à la Municipalité de Saint-Albert. Le Règlement 2025-03 a pour objectif de déterminer les modalités entourant l'obtention d'un permis d'occupation publique. L'adoption de ce règlement permettra à la Municipalité d'exiger le dépôt d'une demande d'autorisation avant d'occuper un domaine public.

Un avis de motion a été donné lors d'une session ordinaire du Conseil de la Municipalité en date du 7 avril 2025 par M. Francis Lacharité. Ce conseiller **propose** d'adopter le règlement numéro 2025-03. Il est possible de consulter le contenu de ce règlement au bureau municipal ou sur le site WEB de la Municipalité.

Le présent règlement entre en vigueur dès son adoption par la Municipalité. **Adoptée.**

2025-05-077 6. ADOPTION

DU RÈGLEMENT 2025-04, INTERVENTION AU COURS D'EAU HÉBERT

Des travaux d'entretien ont été effectués sur le cours d'eau Hébert, sur le territoire de la Municipalité de Saint-Albert. Le coût de ces travaux payés par la Municipalité est à la charge des contribuables intéressés, au prorata de la superficie contributive de leurs terrains respectifs. Un avis de motion a été donné lors d'une session ordinaire du Conseil de la Municipalité en date du 7 avril 2025.

M. Nicolas Labbé **propose** d'adopter le règlement numéro 2025-04. Il est possible de consulter le contenu de ce règlement au bureau municipal ou sur le site WEB de la Municipalité.

Adoptée.

2025-05-078 7. Entretien cours d'eau Branche 174 rivière Desrosiers.

La ferme R.L. Rheault a formulé une demande à la MRC D'Arthabaska pour l'entretien et le nettoyage de la branche 174 de la rivière Desrosiers. La problématique se situe dans l'accumulation de sédiments et la forte densité de végétation sur ce cours d'eau. Madame Diane Kirouac **propose** que la Municipalité de Saint-Albert autorise, auprès de la MRC, cette intervention sur le cours d'eau de la branche 174 de la rivière Desrosiers et que l'intégralité des frais liés aux travaux dans le cours d'eau soient réparties au mètre linéaire et qu'une demande soit faite à la Ferme R.L. Rheault de protéger la bande riveraine. **Adoptée.**

2025-05-079 8. DOSSIER MOTONEIGE

Le conseil municipal a rencontré, le 29 avril dernier, le président du Club Alleghanish, M. Pierre Leblanc, sur l'enjeu de la circulation des motoneigistes sur son territoire. La population a eu l'opportunité de s'exprimer au cours du mois de mars et qu'une consultation écrite a été réalisée auprès des propriétaires des résidences situées sur le trajet projeté permettant la circulation au cœur du village.

M. Francis Lacharité **propose** que la Municipalité de Saint-Albert autorise, pour la saison hivernale 2025-2026, la circulation des motoneigistes en période hivernale sur la rue du Couvent, la rue Crête et la rue des Loisirs à titre de sentier alternatif au sentier de la Fédération des Clubs de motoneiges du Québec. Cette autorisation soit réévaluée annuellement par le conseil après réception d'une demande du Club à cet effet. La Municipalité s'engage à soutenir le Club Alleghanish dans sa demande de pouvoir

circuler sur la rue Principale auprès du ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMQ).

Adoptée.

2025-05-080 9. Bâtiments municipaux et présence d'amiante

Lors de l'audit effectué en février dernier, par la firme comptable RDL, la Municipalité a été avisée qu'en vertu d'une norme comptable, elle doit s'assurer que les bâtiments municipaux sont exempts de la présence d'amiante dans sa structure.

Après vérifications avec le bureau d'architecture responsable des travaux de transformation du 1245, rue Principale effectués en 1984 et 1992, aucune présence d'amiante n'a été décelée. Le Pavillon Général Maurice Baril, situé au 25 rue des Loisirs, a été bâti sur une surface et des murs en béton. On n'y retrouve aucune présence d'amiante dans sa structure.

M. François Gosselin **propose** que le conseil municipal de Saint-Albert atteste, qu'au meilleur des informations obtenues, que ses bâtiments situés au 1245, rue Principale et 25, rue des Loisirs ne contiennent aucun composant en amiante. **Adoptée.**

2025-05-081 10. ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DU CAMP DE JOUR 2025

La Municipalité tiendra du 26 juin au 22 août prochain un camp de jour estival. Le coordonnateur du Camp de jour 2025, M. Cédric Ouellet, a présenté des prévisions budgétaires équilibrées représentant des revenus et des dépenses se situant à 68 526 \$.

M. Nicolas Labbé **propose** que les prévisions budgétaires du camp de jour 2025 soient acceptées. **Adoptée.**

2025-05-082 11. CONTRAT DE TRAPPAGE ET GESTION DE LA PRÉSENCE DE CASTORS 2025

La Municipalité de Saint-Albert doit faire appel au cours de l'année à un spécialiste du trappage face à la présence de castors dans des cours d'eau sur son territoire. Dans une démarche de gré à gré, Prédaprop à présenter une offre de service au montant de 1 400 \$ pour l'année 2025.

M. Jean-Philippe Bibeau **propose** que la Municipalité de Saint-Albert accorde à l'entreprise Prédaprop le contrat de déprédation pour l'année 2025. **Adoptée.**

2025-05-083 12. ENTENTE DE SERVICE D'INSPECTION AVEC LA MRC D'ARTHABASKA

Il y a une entente de service d'inspection avec la Municipalité régionale de comté d'Arthabaska (MRC) relativement à l'application des règlements d'urbanisme de la

Procès-verbal Municipalité Saint-Albert Mai 2025 (suite)

Municipalité de Saint-Albert.

M. Francis Lacharité **propose** que la Municipalité de Saint-Albert désigne les personnes suivantes, au sens de l'article 35 de la Loi sur les compétences municipales, les fonctionnaires suivants comme responsables pour l'application et l'émission des permis prévus par la réglementation d'urbanisme, incluant les permis de puits et d'installation septique :

Mme Amélia Lacroix
Mme Pénélope Houle

M. Daniel Moreau
M. Philippe Habel
M. Vincent Roy

M. Samuel Jodoin
Mme Meghan Simard
Mme Valérie Gagné

Adoptée.

2025-05-084 13- DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL SUR L'APPLICATION DU RÈGLEMENT DE GESTION CONTRACTUELLE

En vertu de l'article 938.1.2 du Code municipal la Municipalité doit déposer annuellement un rapport concernant l'application du Règlement de gestion contractuelle. Le directeur général, M. François Gardner, présente ce rapport annuel en indiquant que l'application du Règlement de gestion contractuelle de la Municipalité de Saint-Albert a été respectée au cours de l'année 2024.

M. François Gosselin **propose** que le conseil municipal de Saint-Albert reconnaisse avoir reçu ce rapport et déclare que l'application du Règlement de gestion contractuelle a été respectée au cours de l'année 2024. **Adoptée.**

2025-05-085 14- LECTURE DE LA CORRESPONDANCE ET SUIVI DE DOSSIER

Le directeur général et greffier-trésorier, M. François Gardner, procède à la lecture de la correspondance reçue.

Partenaires 12-18 : invitation à un 5 à 7 le jeudi 15 mai à 17 h 30 au Pavillon du Général Maurice Baril lors de la soirée de reconnaissance de l'engagement citoyen de jeunes. Le maire sera présent à cette activité.

MRC d'Arthabaska : présentation d'un portrait de la certification en développement social sur le territoire, le mardi 13 mai de 9 h à 11 h 30 au Club de golf de Victoriaville. Le maire représentera la municipalité à cette occasion.

Vélo SP : événement cycliste les 23 et 24 août prochain sur les territoires des MRC d'Arthabaska et de L'Érable. Des cyclistes en file indienne passeront notamment à Saint-Albert, sur la route 122.

Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation (MAMH) : annonce d'une aide additionnelle de 112 328 \$ à la Municipalité dans le cadre du programme TECQ 2024-2028. Cette contribution devra financer des travaux sur des infrastructures à vocation municipale.

2025-05-086 COPERNIC : PROGRAMME MON EAU, MON PUIITS, MA SANTÉ

COPERNIC a lancé un appel, auprès des municipalités dont le territoire longe la rivière Nicolet, pour réaliser ce programme qui vise à favoriser l'analyse de l'eau des puits privés. La Municipalité de Saint-Albert est invitée à contribuer à la réalisation du programme.

M. Jean-Philippe Bibeau **propose** que la Municipalité de Saint-Albert avise l'organisme COPERNIC de son intention de soutenir la réalisation du programme «Mon eau, mon puits, ma santé».

Adoptée.

2025-05-087 COMITÉ DES LOISIRS : DEMANDE DE FINANCEMENT

Le Comité des loisirs Saint-Albert a déposé une demande auprès du conseil dans le cadre de ses activités. Celle-ci comprend les éléments suivants :

Adoption officielle d'un nouveau logo;

Sollicitation auprès des commanditaires locaux afin de diversifier ses sources de financement;

Octroi d'un budget de 3 000 \$ pour l'organisation de la Fête nationale du Québec le 23 juin 2025;

Octroi d'un budget de 300 \$ pour l'entretien du jardin communautaire et collaboration avec l'école Amédée-Boisvert;

Création d'une adresse courriel propre au Comité des loisirs;

Tenue d'une rencontre avec les élus afin de présenter un plan de gestion financière;

Organisation d'une assemblée générale en juin 2025 afin d'élire un conseil d'administration;

Octroi d'un budget de 400 \$ pour l'achat d'un chariot visant à entreposer les machines à mais soufflé et à barbe à papa.

M. Francis Lacharité **propose** que la Municipalité convienne de réserver un montant de 3 700 \$ au Comité des loisirs pour l'organisation de la Fête nationale 2025, pour l'entretien du jardin communautaire et l'achat d'un chariot et que cette contribution provienne du budget alloué au Comité des loisirs en 2025 avec l'adoption du budget 2025.

Adoptée.

Autres correspondances

Ministère de la Culture et des Communications (MCC) : démolition d'un bâtiment situé sur le 7e Rang. Avis du MCC autorisant l'émission d'un permis de démolition pour ce bâtiment.

MRC d'Arthabaska : confirmation de la compensation 2024 pour la collecte sélective en provenance de Recyc-Québec. La Municipalité de Saint-Albert recevra 80 951,44 \$. Ce montant est établi en fonction du nombre de tonnes métriques de compostage récoltés auprès des citoyens de Saint-Albert.

15. POINTS D'INFORMATION

M. le maire présente les points suivants :

Le bureau municipal sera fermé le lundi 19 mai à l'occasion de la fête des Patriotes. Du 20 au 22 mai prochain se tiendront les journées annuelles de distribution de compost et d'arbres au bureau municipal. A cette occasion, le jeudi 22 mai M. Yvon Camirand, de l'organisme «Un arbre, une vie» sera sur place pour transmettre des conseils sur la plantation d'arbres et discuter avec les

citoyens de sa passion pour la nature.

Le journal «J'ai la bougeotte» : pour les gens qui n'ont pas eu l'occasion de lire l'édition de mai, je vous invite à le faire. Il n'y a que des articles très intéressants et aussi très importants. Notre journal n'a rien à envier à d'autres périodiques locaux.

Il termine en remerciant Mme Pascale Boislard, membre du conseil municipal. Élu en septembre 2023, elle en est à sa dernière présence au conseil comme elle quittera la municipalité dans quelques semaines pour aller habiter dans une autre région. Il souligne sa contribution importante aux travaux du conseil et l'avancement des dossiers.

16. AFFAIRES NOUVELLES DE L'ASSISTANCE

Des citoyens soulignent avoir constaté que le travail de balayage des rues survenu au cours des derniers jours a été d'une qualité inférieure aux années antérieures. Une citoyenne demande des informations sur la compensation offerte en lien avec le compostage. Un citoyen dépose au conseil une lettre provenant de DD955.

17. QUESTION DIVERSES

Aucun élu ne soulève une question.

2025-05-088 18. LEVÉE DE LA SÉANCE

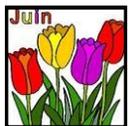
Mme Diane Kirouac **propose** de lever la séance ordinaire du 5 mai 2025 à 20 h 05. La séance est close.



Agenda Trois Mois Comité 12-18 tous les JEUDIS soirs 19h00

JUIN

- 02 Déchets volumineux
- 02 Séance du conseil
- 15 Fête des Pères
- 24 Fête nationale du Québec
- 24 Bureau municipal fermé



JUILLET

- 01 Bureau municipal fermé
- 01 Fête du Canada
- 07 Séance du conseil
- 20 juillet au 2 août Vacances de la construction
- Bureau municipal fermé



AOÛT

- 15 Épluchette Fadoq et on fête Nos 50 ans d'existence.
- 18 Séance du conseil
- 22 FAMILI-FÊTE



Gérez vos finances en ligne comme une pro

Paiements, placements, financement, assurances et bien plus

Partout et en tout temps, sur l'appli mobile et en ligne

desjardins.com/accesd

 **Desjardins**